

## **Compte-rendu du Conseil municipal du 04 Décembre 2024**

Le conseil municipal de Rieupeyroux s'est réuni ce mercredi 04 décembre ; Mesdames Alauzet, Costes, Rey, Saint-michel et Messieurs Forderer et Nattes avaient donné procuration.

Le compte rendu du dernier conseil municipal fut validé à l'unanimité.

A l'ordre du jour, furent examinés les tarifs 2025 : les droits de place des marchés de producteurs furent révisés, 2.50€ le ml pour les occasionnels, 2.20€ le ml pour les abonnés, 12€ forfait pour les marchés gourmands de l'été. Les droits de voiries passent à 7.50€ le m2, les repas cantines à 4.40€ pour les maternelles et 4.75€ pour les primaires, les passages sur les panneaux lumineux à 15€ pour les Associations de la communauté de communes et 60€ pour les extérieurs, la location friteuse devient 15€, les tarifs balayeuse sont aussi revus ; Pas de changement pour les locations salles ; les tarifs du Pôle Enfance Jeunesse sont aussi revus, prenant en compte la revalorisation de la fourniture repas (+0.35€ pour les prestations avec repas et +0.10€ pour les prestations sans repas). Enfin, le conseil valide les nouveaux tarifs de redevance d'assainissement collectif, 57€ pour la part fixe et 1.15€ le m3 pour la part variable.

M le maire informe les conseillers, du recensement du 16 janvier au 15 février 2025 ; les agents recenseurs étant M Patrick Cayrou pour la partie Le Théron, M Guy Laurens pour la partie Miquels, Mme Danièle Mouly pour le bourg et Mme Marie-françoise Samson pour la partie Rivière.

Les conseillers valident en suivant le RPQS2023 (rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif) ainsi que le rapport du SIAEP du LIORT JAOUL.

En suivant des échanges de terrains à Puechlombert et à La Penchènerie sont validés ainsi que la régularisation d'un bout de terrain au Théron; les élus valident la vente de terrain : Lotissement La Pesse le lot N°7 à M et Mme Raulhac pour 21945€ et au Lotissement de Vergiès le lot N°11 à la SCI Molière-Arnal-Jaques pour 14640€, ainsi que l'achat de la parcelle CE306 au lieu dit La Carral, à Mme Bou Freda, au prix de 7€ soit 18949€ ; une consultation des habitants du Py sera lancée pour la vente des biens de section BW 59 et 61 à M Rivière Bruno.

Une délibération est prise afin d'anticiper les moyens en personnels nécessaires en période estivales aussi bien pour l'équipe technique que pour le Pôle Enfance Jeunesse ; validation d'une convention avec le CDG12, relative à l'accompagnement pour la retraite et l'invalidité de la CNRACL.

Des décisions modificatives sont amenées au budget 2024 en cette fin d'année : +10000€ pour l'opération habitat, +10000€ pour l'aménagement du Pôle Enfance Jeunesse, +10000€ pour l'aménagement du terrain de bosses.

Une participation de 30% est validée par le conseil municipal pour la prestation du SIEDA au Lotissement La Carral.

Le conseil valide le bon cadeau pour le personnel communal en cette fin d'année de 100€.

M le maire donne un certain nombre d'informations : félicitations au club Les Passejaires pour la relance d'une animation pour le téléthon, le chiffrage des travaux de rénovation (30000€ peinture, électricité, menuiserie), de la gendarmerie en lieu et place du gros investissement un temps envisagé, la non-suite sur la récupération de la Maison Vaurs (200000€ environ que pour le gros œuvre), la validation de la fermeture de la mairie les 24 et 31 décembre à midi avec une ouverture les 23 et 31 décembre en après-midi, la validation d'une ouverture de la RAGT le 06 avril, le point sur l'avancement du PLUI, la rencontre avec le comité des fêtes pour l'organisation de leur bal de printemps, la halle n'étant pas disponible.

Enfin, Vivian Couderc donne quelques informations sur le personnel : M Nicolas Pozouls intègrera le service technique à compter de ce début d'année 2025, Mme Martine Massol renforcera le service accueil de la mairie à compter du 02 décembre à la place de Mme Delphine Czerwonka et M Philippe Vayssière aura son contrat prolongé jusqu'au 31 janvier afin de compenser les absences de Messieurs Gilles Féral et Gérard Rouquié.

Mme Magali Crayssac fait un point sur les écoles, les augmentations tarifaires des fournisseurs au niveau de la cantine, notamment de la maternelle, et mentionne la dernière réunion du CMJ, qui a travaillé sur l'aménagement des abords du « Terrain de Bosses Rieupeyrousains » : ils prévoient, en collaboration avec les services techniques, l'installation d'hôtels à insectes qu'ils ont fabriqués, des bancs, tables, d'une table de ping-pong, de panneaux....et une inauguration au printemps.

M Jean-louis Cavalié informe ses collègues du démarrage des travaux au lotissement La Carral avec une fin des travaux prévus au printemps prochain, la continuité de pose d'aires de stockage de containers à ordures, la réfection d'un mur de soutènement derrière les HLM rue de Panassac, un chantier d'élagage de branches cet automne et la réfection d'un chemin à Miquels.

Mme Cathy Fabre fait le point sur la saison touristique avec une légère baisse en juillet et septembre, et un maintien en août; elle fait le point sur l'évolution des services touristiques au niveau du département, qui deviennent partie intégrante de l'attractivité du territoire ; l'agrotourisme tend à se développer. Concernant la rénovation du Pole Enfance Jeunesse, les premiers diagnostics favorables au projet permettent de poursuivre la réflexion et le travail de Melle Alexia Saquet, Cheffe de Projet, de Mme Elodie Gascoin Directrice du Pôle Enfance Jeunesse, en partenariat avec Aveyron ingénierie, la CAF, la MSA, la PMI.